

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

André RAPPAZ

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1950, tome 48, p. 210-213

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

EPHEMERIDES

AMITIES ABBATIALES

Sur l'aimable invitation de Monseigneur Benno Gut, Révérendissime Abbé d'Einsiedeln, Monseigneur Haller s'est rendu à l'abbaye de Notre-Dame des Ermites, pour y conférer les ordinations, le samedi 28 octobre, et resserrer les liens d'amitié qui unissent depuis si longtemps nos deux abbayes.

Dans la soirée du même jour, Monseigneur Haller gagna Genève, où il célébrait le lendemain, en la fête du Christ-Roi, un office pontifical. Pendant la cérémonie, il procéda à la bénédiction d'une grande tapisserie, en l'honneur des martyrs thébains. Nous reviendrons plus longuement, comme il se doit, sur cette œuvre d'art, dans l'un de nos prochains fascicules.

FASTES ROMAINS

Son Excellence eut à cœur de se rendre à Rome pour la proclamation solennelle du dogme de l'Assomption. Monseigneur put ainsi participer au consistoire du 30 octobre, réservé aux cardinaux et aux évêques. Durant ce consistoire, le Souverain Pontife exposa les raisons qui l'avaient décidé à définir la doctrine traditionnelle de l'Église. C'est dans la journée de la Toussaint que Sa Sainteté le Pape Pie XII promulgua solennellement la définition dogmatique, devant la basilique Saint-Pierre, trop petite pour contenir la foule qui s'amassait jusqu'au Château Saint-Ange. Puis le Souverain Pontife célébra la Messe pontificale à l'intérieur de la basilique, toute remplie de fidèles accourus des quatre coins du monde.

Monseigneur participa également à l'audience solennelle que le Souverain Pontife réserva aux cardinaux et évêques, ainsi qu'à leurs assistants, au nombre desquels notre rédacteur et confrère, M. le Chanoine Dupont Lachenal, eut la joie de figurer. L'audience eut lieu le 2 novembre, dans la salle des Béatifications. Monseigneur fut aussi présent à l'audience générale accordée par le Saint-Père à la foule immense des pèlerins, le samedi 4 novembre. Le Pape parcourut par trois fois la basilique Saint-Pierre, et, dans la soirée, apparut encore longuement à sa fenêtre du Vatican, pour répondre aux vœux d'une foule enthousiaste, qui remplissait la basilique et la place Saint-Pierre, foule évaluée dans l'ensemble à 150.000 personnes.

Ce fut un grand honneur et une grande joie pour l'abbaye que de savoir son Supérieur présent à ces grandioses cérémonies,

au milieu de quelque sept cents cardinaux et évêques qui entouraient le Souverain Pontife.

AMITIES DIOCESAINES

Le dimanche 12 novembre, Monseigneur a donné le sacrement de Confirmation, en l'église de Saint-Antoine à Genève, à de très nombreux enfants des paroisses de Saint-Antoine et de Sainte-Jeanne de Chantal. Il s'y était rendu sur l'aimable invitation de Monseigneur Charrière, retenu à Autun, pour y présider une cérémonie en l'honneur de la béatification de la Mère Javouhey.

NOS ANCIENS

JUBILE SACERDOTAL

Ce nous est un plaisir de relever ici le jubilé sacerdotal d'un de nos glorieux Anciens : S. Exc. Mgr **Olivier Maradan**, évêque des Seychelles, magnifiquement fêté dans ces terres lointaines par ses missionnaires, dignes fils de S. François, et par ses nombreux fidèles. La reconnaissance du diocèse s'exprima par l'offrande au Jubilaire d'une aube dont le travail artistique est dû aux doigts seychellois, et un très beau calice, œuvre de l'artiste suisse Feuillat, portant l'inscription suivante : « Le diocèse à son évêque vénéré, en témoignage d'affection. » Après l'office pontifical, Son Excellence sut trouver les mots du cœur pour exprimer à tous sa paternelle reconnaissance.

Nous nous joignons, par-dessus les mers, à ces émouvants témoignages de filial et respectueux attachement, en présentant à Monseigneur Olivier Maradan l'hommage de nos vœux et de nos prières. Ad multos annos !

MARIAGES ET FIANÇAILLES

Le 7 octobre, M. **Michel Duroux**, de Saint-Maurice, a épousé Mademoiselle Irène Calame, de La Chaux-de-Fonds.

Le 10 octobre, M. **André Burnier**, des Cases (Saint-Maurice), a épousé Mademoiselle Marcelle Baud, de Sierre.

Le 21 octobre, M. **René Pellaud**, de Chemin (s. Martigny), a épousé Mademoiselle Fernande Gueissaz, de Neuchâtel.

Le 11 novembre, M. **Luc de Ribaupierre**, de La Tour-de-Peilz, a épousé Mademoiselle Nadja Stauffacher, de Lausanne.

Le 18 novembre, M. **André Berguerand**, de Saint-Maurice, a épousé Mademoiselle Anne-Marie Ruckstuhl, de Saint-Maurice.

Le même jour, M. **Louis Coppex**, de Saint-Maurice, a épousé Mademoiselle Armande Barman, d'Epinassey.

Dans le courant du mois de juillet, M. **Hans Weber**, d'Arbon, s'est fiancé avec Mademoiselle Friedl Schweiger, de Trofaiach.

Avec nos meilleurs compliments, que tous ces Anciens veuillent bien trouver ici l'assurance de nos vœux et prières pour le bonheur de leur foyer.

NOMINATIONS

M. **Edouard Bagnoud**, greffier à Sierre, a été nommé président du tribunal d'arrondissement, où il succédera, le 1er janvier prochain, à M. **Devanthéry**, atteint par la limite d'âge.

M. le Dr **Joseph Bielander**, de Brigue, a été nommé membre du conseil de l'Instruction publique, en remplacement de M. **Joseph Escher**, conseiller fédéral.

M. **Gérard Glasson**, de Bulle, rédacteur de « La Gruyère », a été désigné comme vice-président de l'Association de la Presse fribourgeoise.

Nos compliments.

PROMOTIONS MILITAIRES

Ont été promus au grade d'officier :

D. C. A. : M. Georges **Rey-Bellet**, de Saint-Maurice.

Infanterie : M. **Jean-Pierre Pitteloud**, de Sierre ; M. **Josy Vuilloud**, de Saint-Maurice.

Troupes motorisées : M. **Xavier Salina**, de Morges.

Troupes de santé : MM. **François Allet**, de Sierre ; **Marcel Mivelaz**, de Vernayaz ; **Alexandre Schöffler**, de Bâle.

Nos félicitations !

EXAMENS

UNIVERSITE DE BALE

Doctorat en médecine vétérinaire : M. **Paul Hangartner**, de Martigny.

UNIVERSITE DE FRIBOURG

Licence en droit : MM. **Roland Bonvin**, de Sion, et **Denis Chouwey**, de Corpataux.

Demi-licence : M. **Marcel Mottet**, de Saint-Maurice.

UNIVERSITE DE GENEVE

Licence en droit : M. **Jean Bernasconi**, du Grand-Lancy.

Final de médecine dentaire : M. **Antoine Pitteloud**, de Sion ; M. **Alfred Füllemann**, de Monthey.

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Licence H. E. C. : MM. **Edgar Bavarel**, de Vernayaz ; **Jean-Philippe Rossel**, de Bex, et **Germain Veuthey**, de Vernayaz.

2e propé de médecine : M. **Pierre Lederrey**, de Montreux.

MATURITES

Maturité fédérale, session de Genève : M. **Jacques Steiner**, de Leysin.

Dans notre dernier numéro, une distraction nous a laissé échapper, dans les mentions de maturités, quelques noms d'Anciens, qui voudront bien nous excuser de ce retard involontaire. Ce sont, au collège de Brigue, MM. **René Favre et Cyrille Pitteloud**, de Vex ; au collège de Fribourg : **Jean-Pierre Curty**, de Fribourg.

DIPLOMES

M. **Fernand Frachebourg**, de Salvan, a obtenu le diplôme fédéral d'expert-comptable.

M. **Hans Zürcher**, de Zoug, a brillamment réussi son examen de pâtissier-confiseur.

A tous ces Anciens qui font honneur aux études qu'ils commencèrent dans notre collège, nous présentons nos cordiales félicitations.

DANS LES COMITES

Dans les comités récemment renouvelés des sections universitaires ou gymnasiales, figurent plusieurs Anciens, dont nous relevons les noms avec plaisir, en les félicitant pour leur nomination.

Association générale des étudiants de l'Université de Lausanne : M. **Michel Sarrasin**, de Lausanne, président.

Chez les Etudiants Suisses, à Romania Bernensis : M. **Pierre Christe**, de Delémont, président ; M. **Jean Wilhelm**, de Berne, secrétaire.

A Sarinia : M. **Pierre Quartenoud**, de Fribourg, président.

A Salevia : M. **Roger Coppex**, de Genève, vice-président.

A Lemania : M. **Daniel Pometta**, de Lausanne, vice-président.

A Rhodania : M. **Pierre Mariéthod**, de Sion.

D'avance, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser, s'il nous arrivait de laisser échapper quelques noms au Palmarès des Anciens : ils savent bien, en effet, que ce n'est pas là manque de bonne volonté, mais d'information, et seront assez aimables pour nous faciliter la tâche. Qu'ils veuillent bien être particulièrement indulgents au chroniqueur par intérim, que l'état de santé de M. le Chanoine Revaz, contraint par la Faculté à un repos forcé, oblige à assumer une rubrique qui fut toujours de belle venue.

A. R.